

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 4 SEPTEMBRE A 20 H 00

Pour affichage public conformément à l'article L2121-25 du CGCT

Etaient présents :

Marie BERTHOUMIEU

Jérôme LANDES

Mélanie GEORGEON

Christian FABRE

Xavier MONBERTRAND

Adèle BOCHE

Absent : Christian FABRE, pouvoir donné à Marylène Harang

Avant de démarrer la séance, Mme le Maire demande à rajouter deux délibérations à l'ordre du jour qui sont :

L'attribution d'une subvention de 200 € à l'Association Arts et Patrimoines dans le cadre des travaux qu'elle élabore pour la mise en place du projet « Patrimoine en chemins » sur 16 communes du secteur Nord du Grand Figeac

Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse pour la commune

VOTE : 7 voix pour

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU MARDI 25 JUIN 2026

Madame le Marie fait lecture du compte-rendu et le met au vote.

VOTE : 7 voix pour

2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Jérôme LANDES est nommé secrétaire de séance en l'absence d'autre candidature.

VOTE : 7 voix pour

3. PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FRAIS SCOLAIRES DES ECOLES DE GRAMAT AINSI QU'AUX FRAIS DE CANTINE SCOLAIRE

Madame le Marie indique que dans la répartition des frais scolaires des écoles de Gramat, il a été convenu que la répartition se fera au prorata du nombre de la commune présents au 31 décembre 2025.

La participation par élève s'élève à :

1 764,07 € par enfant pour l'école maternelle

510,70 € par enfant pour l'école élémentaire

Ainsi donc, la commune d'Albiac aura à payer :

4 410,17 € pour 2,5 enfants en maternelle

1 021,40 € pour 2 enfants en école élémentaire.

VOTE : 7 voix pour

4. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ART ET PATRIMOINE

Madame le Marie indique que depuis plusieurs années, l'association ART et PATRIMOINE travaille sur le projet « Patrimoine en chemins » mené sur 16 communes du secteur Nord du Grand Figeac. Le projet va bientôt voir le jour. L'Association demande au 16 communes une participation d'un montant de 200 € pour tous les travaux qui ont été entrepris (réunions, travaux informatiques, impressions, etc...).

VOTE : 7 voix pour

5. DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE SECHERESSE POUR LA COMMUNE D'ALBIAC

Monsieur Jérôme LANDES, 1er Adjoint, demande à l'ensemble des élus de bien vouloir engager une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse pour la commune.

En effet, les agriculteurs et les éleveurs ont particulièrement souffert des différentes périodes de fortes chaleurs et de canicule qui se sont succédés dès le mois de mai, entraînant des conséquences importantes sur leurs activités.

VOTE : 7 voix pour

6. AVANCEMENT PROJET CREATION DU NOUVEAU CIMETIERE

Madame le Maire indique qu'une réunion avait été organisée le 29 juillet dernier, à laquelle seul un membre de la famille propriétaire de la parcelle A130 a participé. Malgré les différentes réunions organisées et les courriers adressés, le dossier n'a pas connu d'avancée significative.

Compte tenu de cette situation, il apparaît désormais nécessaire d'envisager l'acquisition de la parcelle cadastrée A130, classée en emplacement réservé dans le document d'urbanisme du Grand Figeac, par le recours à une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Madame le Maire précise avoir d'ores et déjà pris contact avec un cabinet d'avocats toulousain afin que la commune soit accompagnée dans les démarches à entreprendre. Elle souligne toutefois que la commune reste ouverte à une négociation amiable avec les propriétaires, cette solution étant à privilégier avant toute mise en œuvre d'une procédure d'expropriation.

VOTE : 7 voix pour

5. INFORMATIONS DIVERSES

➤ PROJET AIRE DE JEUX

Mme Adèle BOCHE indique qu'actuellement elle est en discussion avec deux prestataires. Elle attend des précisions de leur part sur les propositions qui nous ont été adressées. Mme le Maire précise que le dossier devra être prêt pour effectuer les demandes de subventions nécessaires à la réalisation du projet courant du mois de novembre.

➤ TRAVAUX SALLE DES FETES ET LOGEMENTS COMMUNAUX

Les travaux concernant les deux logements ont pris du retard en raison des livraisons de menuiseries. Ils reprendront courant semaine 38. Les travaux concernant la salle des fêtes seront entrepris en suivant, en fonction des devis reçus. Ces travaux concernent le changement des menuiseries, le remplacement des luminaires en LED, le nettoyage de l'isolation bois.

➤ **OPERATION CŒUR DE VILLAGE**

La première réunion de chantier aura lieu le mardi 15 septembre. La préparation du chantier pendra un mois. Le démarrage effectif des travaux aura lieu le 19 octobre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 30.

COMPTE RENDU APPROUVE LE : 8 octobre 2026

Marie BERTHOUMIEU	
Elu secrétaire de séance	